
Le 13-04-2022

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Par la Coordination nationale boycott présidentielle 2022

Pas de monarque, ni peste, ni choléra ! LE BOYCOTT CONTINUE !

Abstention, blanc ou nul au second tour de la présidentielle !

Lors du premier tour de la présidentielle, 13,6 millions de citoyens ont dit non à la politique spectacle et au système présidentiel en s'abstenant, en votant blanc ou nul. Ainsi ils ont affaibli la légitimité du prochain monarque. Il faut aller plus loin. Nous sommes désormais face au duel Macron-Le Pen. Une situa-tion prévisible qui atteste que le système institutionnel de la Ve République s'essuie les pieds sur la souveraineté du peuple.

Par conséquent, au second tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, la Coordination nationale « boycott présidentielle 2022 » invite les citoyens à ne pas céder aux pressions de l'appel au vote, ni au chantage moralisateur, ni à la peur. La campagne de boycott doit s'amplifier (abstention, blanc ou nul). Toujours dans le même but : priver de légitimité celui ou celle qui sera élu. Oui, l'abstention peut grandir et pourquoi pas devenir majoritaire à ce second tour.

Dans ce cas, des conditions favorables se présenteront pour les élections législatives. Les 13 millions d'abstentionnistes, en faisant irruption aux législatives grâce à leur vote, ont alors la possibilité de déjouer le scénario écrit à l'avance.

Les abstentionnistes de la présidentielle peuvent, en effet, faire dérailler le train-train qui consiste à « donner » au président élu une majorité à l'Assemblée nationale. afin qu'il puisse régner sans partage. Tandis qu'en votant massivement aux législatives pour provoquer une cohabitation, il est possible d'entraver l'action du monarque, l'empêchant d'aggraver la situation de la population et en particulier celle des plus frappés par les politiques néolibérales. Les mobilisations populaires indispensables pour parvenir à cet objectif s'en trouveront alors renforcées.

Au premier tour de la présidentielle, le 10 avril, l'abstention a augmenté de 2,3 mil-lions (+ 4,1 %) par rapport à 2017. On compte 13,6 millions de citoyens (27,9 % des inscrits) qui se sont abstenus (12,8 millions, 26,3 % des inscrits), ont voté blanc (0,5 million, 1,1 % des inscrits) ou nul (0,2 million, 0,4 % des inscrits). Ces résultats témo-gnent d'une réelle dynamique de mise en cause du système présidentieliste actuel. Les deux candidats sélectionnés pour le second tour n'ont obtenu qu'une faible légitimité. Ainsi, Monsieur Macron obtient 9,7 millions de voix (20 % des inscrits), alors que Madame Le Pen recueille 8,1 millions de voix (16,6 % des inscrits). À eux deux, ils ne représentent qu'un peu plus d'un tiers du corps électoral (36,7 % des inscrits et 17,8 millions de voix sur 48,7 millions d'inscrits). Certes, l'élection se fait au second tour, mais les résultats du premier donnent le poids politique réel de chaque candidat. Pas tout à fait d'ailleurs, car cette élection montre que le vote utile a gonflé les scores de Macron, Le Pen et Mélenchon au détriment des autres candidats. Ce mode électoral démontre son caractère totalement anti-démocratique. Car si 17,8 millions de citoyens ont voté pour ces deux personnages, plus de 30 millions n'en veulent pas (30,9 millions). Et c'est pourtant entre ces deux candidats qu'il faudra choisir au second tour.

Disposant d'une faible légitimité après le premier tour, Monsieur Macron est devenu le candidat commun à messieurs Jadot et Roussel et à mesdames Péresse et Hidalgo... Quant à Monsieur Mélenchon, dans l'ambiguïté comme toujours, il a annoncé « pas une voix pour Marine Le Pen ». Mais il n'a pas ajouté « et pas une voix non plus pour Emmanuel Macron »...

En procédant de la sorte, ces dirigeants politiques accordent une légitimité indue à celui qu'ils décriaient avant les élections. Comment vont-ils faire, et comment pourront-ils être crédibles après les élections, quand il s'agira de mobiliser contre la re-traité à 65 ans propulsée par Monsieur Macron, son mépris de l'environnement, l'affaiblissement de la Sécurité sociale, de notre système de santé, de l'éducation nationale, des services publics... ?

Au second tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, la Coordination nationale boycott présidentielle 2022 invite les citoyens à ne pas choisir entre la peste et le choléra. La campagne de boycott de la présidentielle doit s'amplifier au second tour (abstention, blanc ou nul) pour priver de légitimité celui ou celle qui sera élu. Puis les élections législatives offriront l'occasion de sortir du piège en privant le président/e élu/e de majorité parlementaire. Ensuite, la bataille ne sera pas terminée. C'est au

système qu'il faudra s'attaquer pour le transformer radicalement. Et tout d'abord à la Constitution. C'est au peuple qu'il appartient d'en définir une autre, de manière démocratique par la mise en place d'une Constituante. Déjà, certains sont au travail dans des groupes locaux constituants qui devront se multiplier pour permettre que dans chaque commune le débat s'ouvre entre les citoyens.

Notre plan de bataille :

Temps 1 : Boycott du second tour de la présidentielle

Pas une voix pour Macron

- C'est lui qui a refusé de débattre au premier tour de son bilan et des perspectives qu'il propose.
- C'est lui qui a fait subir des violences inouïes contre les Gilets jaunes, dont plusieurs dizaines ont été éborgnés, amputés, gazés... C'est lui qui a divisé les Français pendant la pandémie.
- C'est lui qui a décrété l'état d'urgence et restreint les libertés publiques.
- C'est lui qui veut mettre en place la retraite à 65 ans et baisser le niveau des pensions.
- C'est lui qui veut réformer l'éducation afin de transformer l'école en entreprise.
- C'est lui qui a fermé des services hospitaliers et des milliers de lits.
- C'est lui qui veut privatiser l'État, casser le statut des fonctionnaires et introduire le secteur privé dans ce qui devrait rester du domaine de l'intérêt général (McKinsey).
- C'est lui qui, avec la loi travail, veut l'ubérisation de toute la société.
- C'est lui qui organise un système de favoritisme en faveur des copains et des coquins.
- C'est lui qui se fait le porte-parole de l'OTAN, qui s'aligne sur les États-Unis.
- C'est lui le fossoyeur en chef de la souveraineté nationale au profit d'une fumeuse souveraineté européenne qu'il revendique.

Pas une voix pour Le Pen

Madame le Pen a fait de nombreuses promesses sociales et démocratiques dans son programme, mais elle ne pourra pas les tenir si elle est élue. Son programme n'est pas chiffré, il est inconsistent en matière démocratique, économique, environnementale et sociale. Elle a beau déverser de beaux discours mais elle est inconséquente sur le fond en particulier parce qu'en ne voulant pas sortir du système de l'Union européenne elle rend incompatible la plupart des mesures qu'elle propose. De plus, la Constitution française interdit certaines des mesures qu'elle envisage, notamment la suppression du droit du sol. Le président de la République, en effet, ne dispose pas des moyens constitutionnels pour convoquer un référendum afin de réviser la Constitution. Enfin, pour respecter ses promesses, il faudrait que Madame Le Pen dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale. Cette perspective est hautement improbable.

Temps 2 : Nous appelons à la mobilisation populaire pour les législatives, et notamment les abstentionnistes, pour empêcher Macron ou Le Pen d'obtenir une majorité à l'Assemblée nationale

Nous invitons les 13 millions d'abstentionnistes à faire irruption aux législatives en votant pour démontrer que leurs voix sont déterminantes et peuvent porter un sérieux coup au scénario programmé par les puissants et les politiciens.

Ainsi, un fort boycott au second tour de la présidentielle suivi d'une forte mobilisation en faveur de candidats citoyens et constituants aux législatives, là où ils se présenteront ou, à défaut, un vote massif pour un candidat s'opposant résolument aux politiques néolibérales, antisociales et antidémocratiques, peuvent priver Macron ou Le Pen de majorité à l'Assemblée nationale. Le président ou la présidente sera alors contraint de nommer un Premier ministre d'opposition qui formera un gouvernement. La cohabitation entravera le projet mortifère présidentiel et l'isolera. Non seulement cela rendra impossible son action gouvernementale mais cela rétablira l'Assemblée dans

son rôle législatif plus près de la représentation du peuple. Une nouvelle étape sera ouverte, favorable à un nouveau rapport de forces dans et hors les murs du Parlement.

TEMPS 3 : Sur tout le territoire, en métropole comme en outre-mer, l'heure est à la création de comités locaux constituants

Avec les abstentionnistes de la présidentielle comme force propulsive, l'heure est à réinstaurer le peuple comme corps politique autonome. Un Bloc populaire peut se constituer pour affronter le Bloc oligarchique et le battre.

[JE SIGNE !](#)

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire